

GRIMAUD

# LE PONT DES FEES ET LES RIVES DU TORRENT QU'IL TRAVERSE

 Var  
**2**  
 Site Classé

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

### Site classé

Arrêté du 23 avril 1924

### Propriété

Communale et privée

### Superficie

non renseignée

### Autres mesures de protection concernant le site

 SI Village et ses abords (10/01/1967)  
 MHI Maison du XVème (27/01/1926)  
 MHI Chapelle des Pénitents (31/03/1976)

### Autres sites protégés sur la commune

Aucun



## COMPOSANTE DU SITE

### Motivation de la protection

« Le pont des Fées est situé à 400 m environ au Nord du village de Grimaud sur la rivière de La Garde. Le pont, bâti en pierres brutes et chargé encore d'une portion d'aqueduc, peut avoir 14 m d'ouverture et 12 m de hauteur en dessous de l'arche. Il présente du côté Nord un joli point de vue. Sous son arche, pleine de hardiesse et de solidité, on aperçoit une échappée de vue sur la plaine à la fois riante et sauvage. Cette grande arche supportait le syphon d'un aqueduc qui amenait sur l'emplacement actuel de Grimaud, ou tout au moins au Sud du Château, la belle source de «Painchaud» qui est éloignée d'une lieue et séparée par la profonde vallée d'Engalières. Il est de tradition dans le pays que ces ouvrages, aqueduc, syphon, conduites, étaient destinées à l'alimentation du château de Grimaud. Ce serait donc tout au plus des éléments du Moyen-Age; tel n'est pas notre avis, car ainsi que le fait remarquer M.Jules Formige ACMH, on est tenté plutôt d'y voir un ouvrage Romain. Il se peut d'ailleurs que cet ouvrage romain à l'origine, ait été utilisé et restauré au Moyen-Age. Quoiqu'il en soit, ce pont est extrêmement curieux et rare et il serait à souhaiter qu'il fut classé comme MH, et que ce bel ensemble sauvage et de si grande allure, formé par l'arche du Pont des Fées et le torrent dévallant sur son lit rocailleux, mérite d'être classé à tous points de vue, parmi les sites et monuments naturels du Var ».

(Extrait du rapport de M.Roustan, Architecte des MH, à la CDS du Var le 30 janvier 1924)

### Etat actuel

Le Pont des Fées est un des centres d'intérêt majeur du vallon de la Garde sur les hauteurs de Grimaud, visité aujourd'hui par des promeneurs qui stationnent aisément sur les parkings autour du château de Grimaud et du moulin de St Roch. Il subsiste encore un doute sur l'origine romaine de l'ouvrage, bien que dans son rapport à la CDS du Var le 30 janvier 1924, M.Roustan, Architecte des MH, cite les ouvrages de la «Provence Maritime» de Charles Lenteric et du dictionnaire de Provence de Garcin «qui sont nettement d'avis qu'on se trouve en présence de ruines romaines». C'est un site plutôt confiné et secret peu accessible qui n'est pas perceptible depuis les lieux extérieurs très fréquentés. La ville souhaite aménager avec l'ONF un circuit de découverte dans l'espace naturel autour du Pont des Fées proche du coeur même du village perché. Ce projet qui concerne le versant ubac qui domine le Pont des Fées a été présenté en 2003 à la CDS du Var qui l'a accepté.

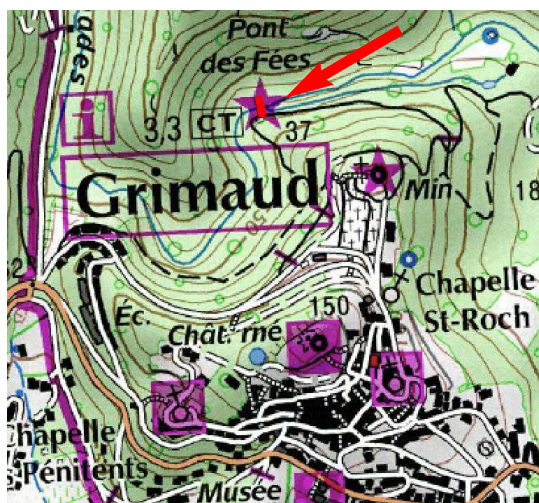
### Observation

L'arrêté cite les rives du torrent que le pont des Fées traverse et les numéros de deux parcelles sans autre précision de limite. Leur examen fait apparaître une discontinuité des parcelles et une dissymétrie entre les rives. Il y a donc impossibilité de représenter un périmètre linéaire qui corresponde exactement, mais ilconvient de rester vigilant sur la protection souhaitée des abords du pont considérés comme étant classés.

## LOCALISATION DU PERIMETRE

Le Pont des fées et les rives du torrent qu'il traverse, inscrits au cadastre de la commune sous les N° 194 et 233, Section A.  
(Arrêté du 23 avril 1924)


### SITUATION



Source : IGN-scan25

### CADASTRE ANCIEN



 lieu du Site Classé



### CADASTRE ACTUEL